

ces noms se suivent par lettre alphabétique et les personnes qu'ils sont censés désigner sont représentées comme habitant des lots dont les numéros se suivent aussi en bon ordre.

Ainsi l'on a tous les noms commençant par la lettre A, puis ceux de la lettre B et C, &c. D'un autre côté, les premiers noms sont écrits en regard des chiffres 1, 2, 3, 4, &c. des lots de la première concession; vient ensuite la seconde, puis la troisième etc. L'enquête révélerait des atrocités inouïes à ce sujet.

Après une très-longue discussion,

M. J. Sanfield Macdonald—propose en amendement de sommer simplement à la barre de la Chambre J. Keyes, officier-rapporteur; G. F. Chrysler, son adjoint dans le township de Cambridge; J. W. Loux, d'Outaouais; J. F. Castleman, de Cambridge; Merton Castleman et J. Cameron, de Cambridge, pour être examinés, le 20 courant, relativement aux irrégularités qui ont eu lieu pendant les dernières élections de Russell, dans le township de Cambridge.

M. J. A. Macdonald—consent à cet amendement.

M. Dorion—s'étonne que le ministre consente aujourd'hui, à une chose qu'il a refusée, la semaine dernière, à propos de l'élection de Québec.

M. Connor—pense que les ministres ont voulu prévenir un échec semblable à celui de la veille.

M. Macdonald—dit qu'il est plus heureux que si on lui avait donné £10,000. (La chambre rit et s'ajourne.)

(Fin de la quatorzième séance.)

LES JENKINS.

SCENES DE LA VIE AMERICAINE.

—Voyons, dit Samuel, ce n'est pas pour le plaisir de m'effrayer que vous me faites toutes ces menaces. Où voulez-vous en venir ?

—Ah ! nous nous entendons enfin, mon brave homme ! Tu as une fille à New-York.

—Vous la voulez en mariage ? dit Samuel. Eh ! que ne parliez-vous plus tôt, je vous l'aurais donnée de grand cœur, mais sans dot, vous savez ?

—Prends-tu mon ami pour un pingre de ton espèce ? s'écria Roquebrune. Bussy est amoureux de ses beaux yeux, et non pas de sa dot.

—Eh bien ! je leur donne ma bénédiction, mais Cora voudrait-elle de lui ? Elle m'a dit qu'il était ruiné.

—C'est une épreuve qu'il a voulu lui faire subir. Bussy a plus de deux millions de dollars en bonnes terres de France.

—Et cette sottise l'a refusé ?

—Ce n'est pas un jugement sans appel, dit le Canadien.

—Mais votre ami n'en est-il pas offensé ?

—Lui ! point du tout. C'est la modestie même. Il est l'ailleur fort économe, et j'ai cru m'apercevoir qu'il était bien aise que miss Cora aimât l'argent autant que lui. C'est une passion si naturelle et si noble !

—N'est-ce pas ? dit le vieillard. Cela fait hausser les épaules de voir de petits jeunes gens parler avec dédain de ce qui fait le bonheur de la vie, de cet argent, le seul ami qui ne trahisse jamais.

A propos, dit Roquebrune, croyez-vous qu'on nous donnera deux millions de dollars pour indemnité ?

—Indemnité de quoi ?

—De notre forêt dévastée.

—Vous êtes fou, dit le vieux Jenkins : vous n'aurez ni deux millions de dollars ni un seul cent. N'avez-vous pas Cora ?

Sans doute, nous aurons Cora ; mais ce n'est pas tout. Croyez-vous par hasard, mon cher monsieur Jenkins, que nous voulons passer la vie à filer le parfait amour ? C'est bien assez que nous ne demandions pas de dot pour votre charmante fille ! Miss Cora est un vrai diamant ; mais entre nous sa beauté est à son apogée, et ne peut plus que décliner. Dans deux ans, elle sera presque laide... Parlons sérieusement, reprit Roquebrune. Vous avez pris la forêt de mon ami Bussy sans sa permission ; il a dans les mains de quoi vous ruiner, et il vous ruinera, soyez-

en certain, si vous refusez ce que je vous propose. Vous avez une fille charmante, miss Cora, la plus belle personne de New-York, qui devrait être mariée, et qui ne l'est pas. Attend-elle un lord anglais ou un prince russe ? Je ne sais. Avant peu, elle vous retombera sur les bras. Faites une bonne affaire et une bonne action. Par bonheur, vous avez trouvé un homme de cœur, immensément riche, qui l'aime, et qui en sera aimé dès qu'elle connaîtra le chiffre de sa fortune. Cet homme est celui-là même que vous avez dépouillé, et qui peut vous ruiner. Faites-lui rendre, sinon son bien, ce qui n'est pas possible, du moins une indemnité suffisante,—quatre cent mille dollars, par exemple. Vous êtes assez puissant pour faire payer cette somme aux habitants de Scioto. Donnez-lui votre fille en mariage, ces quatre cent mille dollars seront sa dot. De cette façon, le public payera vos dettes, et tout le monde sera content. Cet arrangement vous plaît-il ?

—Parfaitement, dit Samuel après un instant de réflexion ; mais je veux pour ma part cent mille dollars, et cent mille pour celle de Cora.

—Accordé, mais avec cette restriction que si miss Cora refuse d'épouser mon ami, Bussy recevra la somme toute entière.

—Je réponds de son consentement, répliqua Samuel, et le mariage se fera trois semaines après le payement de l'indemnité.

Roquebrune alla retrouver son ami, et lui parla du traité qu'il avait conclu avec le vieux Jenkins.

—Ah ! malheureux, qu'as-tu fait ? s'écria Bussy. Épouser Cora ! Plutôt la mort !

—Bah ! est-ce que tu lui gardes rancune ?

—Non.

—Crains-tu le mariage ?

—Je crains la fille d'un Jenkins.

—Eh bien ! compte sur moi ; je suis homme de ressource, et tu n'épouseras qu'autant que tu voudras.

—Mais tu as engagé ma parole.

—Cora te la rendra.

—Je m'en rapporte à toi. Allons dormir.

Le lendemain, toute la ville de Scioto était mise en rumeur par un article du *Morning-Enquirer*, dont Samuel Jenkins était le principal actionnaire. "Nos lecteurs se rappellent, y lisait-on, qu'un jeune Français, M. Charles Bussy, vint, il y a deux mois, présenter au maire de Scioto-Town un titre de propriété duquel il résulte que le sol même sur lequel notre ville est bâtie lui appartient. Cet honorable gentleman, victime d'une erreur que toute la population avait partagée, et que notre illustre maire, M. Samuel Jenkins, déplore hautement, fut accusé de faux, et forcé de chercher un asile hors du comté. Il est allé à Washington, et l'on assure que le gouvernement fédéral a reconnu la justice de ses prétentions et donné ordre de lui prêter main-forte au besoin. On a cependant de grandes raisons de croire que les intentions de ce jeune gentleman sont tout à fait conciliantes, et qu'on pourra traiter avec lui de gré à gré pour le règlement de l'indemnité. La plus-value du terrain est telle qu'en droit rigoureux cette indemnité ne s'élèverait pas à moins de sept ou huit millions de dollars ; mais un avocat canadien d'un grand talent, le chevalier de Roquebrune, qui est chargé de ses affaires, consentirait à la faire réduire à quatre cent mille dollars. Nous espérons que nos concitoyens se hâteront de décider une question qui pourrait faire naître de grands embarras pour la ville et pour les citoyens."

(A continuer.)

On s'abonne à Toronto, au bureau de la rédaction, situé dans la rue Front, [1ère porte après le coin de l'*American House*,] et dans la même salle que les bureaux de la "ligne royale des vapeurs de Hamilton à Montréal," et que celui de M. Isaac Buchanan, M. P. P.

Le taux de nos annonces est d'un cent pour chaque mot d'une annonce qui n'en a pas plus de cinquante, et d'un demi cent pour chaque mot en sus de ce chiffre.

Dans tous les cas, à chaque nouvelle publication, l'annonce ne sera cotée qu'un quart de ce qu'elle aura coûté à la première insertion.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.